

AUTORISATION DE CONDUITE

Je certifie que M. ou Mme (conducteur de l'engin) :

- A été reconnu apte par le médecin du travail
- A suivi une formation à la conduite et à l'utilisation par mes soins** ou par un organisme (coordonnées de l'organisme de formation délivrant le CACES)
- A reçu les instructions de circulation et d'organisation

Et l'autorise à conduire les engins référencés, dans le cadre de son travail, sur mon exploitation.

Fait à : Le / /

Le responsable de l'exploitation

Signature + cachet

Le titulaire de l'autorisation

Signature

Désignation de l'équipement	Evaluation des connaissances (Formation, CACES)
Débardeuse pour travaux forestiers	Le / /
Chariot élévateur à mât vertical	Le / /
Chariot à bras télescopique	Le / /
Transpalette électrique à conducteur porté	Le / /
Plateforme élévatrice mobile de personnes	Le / /
Engin de chantier télécommandé ou à conducteur porté équipé pour le levage (chargeur, pelleteuse, tractopelle,.....)	Le / /
Autre engin de chantier (bulldozer, draineuse,..)	Le / /
Grue auxiliaire sur camion ou tracteur	Le / /
Grue mobile sur véhicule porteur	Le / /
Autres équipements (tondeuse autoportée, quad,..)	Le / /

La formation à la conduite de tous les équipements de travail de l'exploitation est obligatoire
même si l'autorisation de conduite ne l'est pas pour les conducteurs de tracteurs agricoles et forestiers.